

Pour une régularisation de la profession

Prissilla M. MOUITY

Libreville/Gabon

Réunies, jeudi dernier, en atelier, les sages-femmes du Gabon ont échangé sur la mise en place d'un ordre national de leur profession. Lequel devrait contrôler l'accès et les conditions d'exercice à leur métier.

L'ASSOCIATION des sages-femmes du Gabon (ASFG), en partenariat avec le ministère de la Santé et le Fonds des Nations-unies pour la population (UNFPA) a organisé, jeudi dernier, à Libreville, un atelier de restitution et de validation de l'Ordre national des sages-femmes. La mise en place dudit organe de régulation, encore en projet, est un ancien plaidoyer de l'ASFG depuis sa création.

Conscientes de l'absence d'un ordre réglementant leur profession, les sages-femmes, réunies au sein de leur association, s'étaient convenues, en 2002, d'élaborer et de mettre en place un ordre national éponyme, dans le but de réglementer leur profession.

L'ordre est, en effet, une instance juridictionnelle et disciplinaire au sein



Les sages-femmes et quelques responsables de la Santé au cours de la rencontre.



Photo de famille à l'issue de la rencontre.

d'une profession qui exerce un contrôle sur l'accès et les conditions de son exercice. La médecine compte au total quatre ordres : ceux des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes.

Au Gabon, seuls existent les ordres des médecins et des pharmaciens. Le plaidoyer des sages-femmes du Gabon devrait donc permettre de réguler et sécuriser leur profession. « Il y a des textes qui régissent la profession de sages-femmes. Mais au Gabon, nous n'avons pas un cadre juridique en ce qui concerne cette profession. Cet ordre, dont nous souhaitons la matérialisation, devrait être bénéfique non seulement pour le ministère de la Santé, mais aussi pour nous les sages-femmes, d'autant qu'il recadrerait les choses pour celles qui intègrent la profession », a fait savoir Olga Mavougou, présidente de l'ASFG. On comprend donc ici que réguler la profession de sage-femme revient à dynamiser cette branche de la santé, à la sécuriser et à veiller au respect des normes qui régissent ce métier.

•Inondation

Égypte: déjà, au moins 22 morts

Au moins 22 personnes ont été tuées et 72 autres blessées dans des inondations provoquées par des pluies torrentielles vendredi en Égypte, selon un nouveau bilan annoncé dimanche par le ministère de la Santé.

Ce bilan, qui était initialement de 12 morts, pourrait encore s'alourdir car certaines familles n'ont pas déclaré leurs décès auprès des autorités avant d'enterrer les morts, a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé, Khaled Megahed. En effet, le gouvernement a annoncé, samedi, la mise à disposition de 50 millions de livres égyptiennes (5,1 millions d'euros) pour les zones touchées par ces inondations, essentiellement la province bordant la Mer Rouge, celle de Sohag (sud), ainsi que le sud du Sinai.

•Musique

Une poudre mystérieuse sème la panique
Le célèbre Metropolitan Opera de New York a été évacué, samedi, après qu'un spectateur a répandu une mystérieuse poudre blanche, qui pourrait être les cendres d'un ami, dans la fosse d'orchestre pendant l'entracte d'une représentation de "Guillaume Tell".